

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 25

Artikel: Les châteaux allemands au Moyen Âge
Autor: Tissot, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 17 juin 1916: La Suisse ressuscitée (J. M.). — Bonne journée (V. F.). — Les châteaux allemands au moyen âge (Victor Tissot). — Vieille chanson (Communiqué par A. Burmeister). — On orateu d'estra. — Les morsures des chiens enragés. — Il rapporte. — Le retour d'un contingent : Fribourg 1449 (A suivre). — Le dou conseil-lers. — Pour prendre femme. — Po rafañça.

LA SUISSE RESSUSCITÉE

Peu à peu, nous redevenons Suisses. Ce n'est pas dommage.

Car il n'y a pas à dire, un moment — et ce n'est pas vieux — nous ne l'étions plus guère. Oh ! ni d'un côté ni de l'autre de la Sarine. On ne se connaissait plus. On se méconnaissait, plutôt. Mais sérieusement, allez ! Nous avons presque failli en venir aux mains.

D'aucuns envisageaient déjà l'éventualité d'une scission, le partage de la Suisse. Et le pis est qu'ils en prenaient plus ou moins leur parti. Etre Français, être Italiens, être Allemands, être Suisses, c'était bien kif-kif. « Du reste, ajoutaient-ils, la Suisse n'est pas un pays, c'est du postiche, une nation « façon ». Allons donc ! des morceaux si disparates, comment voulez-vous que ça colle. Impossible ! » Le ciment helvétique était craquelé ; les morceaux se disjoignaient ; quoi ! l'assemblage ne tenait plus. C'était la dégringolade.

Et dire que ceux que leur expérience et leur culture auraient dû, semble-t-il, préserver de la contagion, étaient pincés comme de vulgaires citoyens. Même, c'est dans ce milieu là, qu'on est convenu d'appeler l'espoir et la force du pays, chez les « intellectuels », en un mot, que ce vent de folie fit le plus de ravages. Ils péroraient, écrivaillaient, s'agitaient, oh ! la la ! Et le bon peuple, toujours modeste, bien à tort méfiant de son bon sens naturel, et qui avait pris l'habitude de régler sa montre sur celle de ces astres éblouissants, se laissa faire. Il suivit le mouvement. Et c'est ainsi que les choses se gâtèrent.

On fonda des sociétés, des ligues, pour démontrer ce que cinq siècles de vie commune, sous le même drapeau, presque sous les mêmes lois, étaient, il faut le croire, incapables de prouver : c'est qu'il y a une Suisse, un peuple suisse, très attaché à ses petites républiques cantonales et, par elles, à la grande patrie helvétique. Vrai, M. de la Palice en eût bien souri.

Mais, maintenant, le peuple s'est ressaisi. Les simples citoyens, qui n'errent pas dans les nuages des spéculations politico-philosophiques, qui vivent la bonne et simple vie pratique, chacun dans le sillon que le destin lui a tracé, se sont retrouvés. En se retrouvant, ils se sont reconnus et ont constaté qu'ils n'avaient pas changé tant que cela depuis vingt-deux mois. Alors, ils se sont tendu la main.

Et tandis que leurs mains s'étreignaient, ils confirmèrent le solennel serment des trois pères du Grütli.

La Suisse revenait à elle. Elle était sauvée !
J. M.

BONNE JOURNÉE !

L'autre jour, à la gare centrale, un aimable Lausannois, portant l'attrail d'un pêcheur à la ligne, montait dans un train en partance pour les rives de la Venoge et de l'Orbe.

— Bonne chance ! lui criâmes-nous.

Il nous répondit par un sourire où perçait une pointe de tristesse. Cette pointe de tristesse, nous le sûmes deux ou trois jours après, c'était notre ignorance qui la lui inspirait.

— Ah ! comme on voit bien, nous dit-il, que vous n'êtes ni pêcheur ni chasseur ! Jamais on ne souhaite : *bonne chance* ! à celui qui part pour la chasse ou pour la pêche. *Bonne chance* ! mon pauvre ami, dites ça à un joueur, à un soldat qui va dans les tranchées de première ligne, à un homme qui se marie, à qui vous voudrez enfin, mais jamais à pêcheur ni chasseur. Cela ne se fait pas, dans le canton de Vaud, du moins ; ce serait désobligeant pour l'habileté de votre chasseur ou de votre pêcheur. Observez ces gens : jamais ils ne se souhaitent une bonne chance ; *bonne journée* ! voilà leur mot.

Comme quoi l'on apprend tous les jours quelque chose.
V. F.

Pif !... Paf ! — Il y avait du froid entre un président de tribunal et un avocat. Un jour, ce dernier plaidait devant le premier. Pendant la plaidoirie, un âne commença à braire devant la fenêtre de la pièce où siégeait le tribunal.

— Attendez une minute, dit le président parlant l'un après l'autre, Maître... s'il vous plaît.

Quelques instants plus tard, l'avocat eut occasion de répondre. Le président était en train de résumer les questions aux jurés quand l'âne recommença à braire de nouveau, mais cette fois à une distance plus grande de la fenêtre.

— Je vous demande pardon, Monsieur le président, dit l'avocat, puis-je vous demander de vouloir bien répéter vos dernières paroles ? Il y a un tel écho ici que je n'ai pas bien entendu votre phrase.

LES CHATEAUX ALLEMANDS

AU MOYEN AGE

C'est au volume qui obtient tant de succès en ce moment : *L'Allemagne casquée*, de notre compatriote Victor Tissot, que nous empruntons ces pages documentaires. *L'Allemagne casquée* est l'Allemagne vue et étudiée chez elle. Pas de récit de voyage plus passionnant et des lectures plus instructives en pareil temps.

Le moyen âge germanique revit d'une façon très lointaine dans les châteaux forts qui dominent le vieux fleuve.

Les anciennes chroniques nous apprennent que lorsque le veiller moyenâgeux avait, du haut du donjon, signalé l'approche d'un voyageur, les maîtres du château s'apprétaient à le recevoir avec des égards pleins de courtoisie. Et dès qu'il était descendu de cheval, les dames de la maison l'introduisaient dans le vestibule d'honneur, le débarrassaient de sa lourde

armure et le revêtaient d'un habit léger et propre. On lui offrait ensuite à boire et on le menait au bain. Il en sortait pour rejoindre la famille et se mettre à table avec elle. Il occupait la place d'honneur, en face du maître de la maison. A côté de lui s'asseyait la femme ou la fille du seigneur pour lui verser à boire et lui passer les plats. Et, à l'heure du coucher, on l'accompagnait jusque dans sa chambre pour veiller à ce qu'il ne manquât de rien.

Bien différent de la prosaïque simplicité de nos jours, le costume de la chevalerie alliait avec goût la variété et la richesse ; il ne comportait que des nuances claires et poétiques.

Les vêtements étaient en toile, dont la plus estimée était fabriquée à Byzance, ou en étoffes de laine de nuances variées. On employait aussi les tissus de soie souvent brochés de fil d'or ou d'argent, et les fourrures telles que l'hermine, la martre, le castor, la zibeline. Les bijoux de métal précieux et les pierreries ornaient les mains et les bras des dames et les armes des chevaliers. Les deux sexes épuisaient, dans leur toilette, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ; pour plus de variété, les hommes avaient souvent une manche bleue, l'autre verte, une partie du haut-de-chausses jaune et l'autre rouge.

On ne laissait pas au hasard le choix et l'arrangement des nuances, mais on le disposait de manière à lui faire rendre les sentiments intérieurs, attention délicate qu'a trop effacée la monotonie insignifiante des modes actuelles.

Alors, du moins, les couleurs avaient un langage : le blanc exprimait l'espoir d'être accueilli favorablement, le rouge le désir de la gloire et des honneurs, le bleu une fidélité inaltérable, le jaune le bonheur, le noir, deuil et chagrin.

On portait aussi des armoiries brodées sur le costume, ce qui faisait ressembler les gens à un manuel héraldique.

De bonne heure, on adopta l'usage des chemises, et les Allemands inventèrent les pantalons qui descendaient jusqu'aux pieds et que l'on rattachait sous la tunique au moyen d'une courroie.

Avec un tel développement du luxe matériel y eut-il un progrès parallèle dans les intelligences ?

Non ; il n'y eut que certaines améliorations dans l'éducation des enfants. Encore est-il vrai de dire que l'on instruisait que ceux qui se destinaient à l'Eglise ; pour les autres, on leur apprenait la chasse et l'art militaire, les belles manières de la société et, parfois, un peu de musique, afin qu'ils pussent, à table, chanter à leur tour et jouer de la harpe. Leurs connaissances intellectuelles se bornaient aux règles du tournoi, au *Credo*, au *Pater* et au *Confiteor*.

Aux jeunes filles on enseignait les travaux du ménage et de l'aiguille ; car elles devaient diriger la cuisine et la cave, et raccommode le linge et les vêtements, travail qui réclamait des soins tout particuliers.

Dispersée dans ses manoirs et châteaux forts, la société élégante du moyen âge eut recours, pour se réunir, à des fêtes multipliées. Lorsqu'un seigneur avait lancé ses invitations à la ronde, sa maison se transformait pour recevoir et héberger des centaines d'invités avec toute leur suite. Quand tout le monde était arrivé, on se rendait à l'église au son de la musique, et les chevaliers exécutaient des danses en l'honneur des dames qui, selon leur rang, allaient à cheval ou à pied. Au retour, on déjeunait, puis on chassait ou l'on jouait jusqu'au dîner.

En certains lieux, les convives suivaient l'usage français et se mettaient à table par couples. Dans d'autres, les deux sexes mangeaient dans des salles différentes. Le repas, assaisonné de propos joyeux, était accompagné par les sons de la musique ou par les airs nouveaux que chantait un troubadour ambulant. Vers le soir, les dames assistaient aux vêpres de la chapelle, et la société se réunissait de nouveau pour le plaisir. C'était le moment où les joueurs tentaient la fortune, où les joueurs tentaient la fortune, où les buveurs appréciaient les ressources de la cave. Puis, avant le coucher, avait lieu le bal.

La danse et le quadrille en composaient les éléments et se distinguaient l'un de l'autre. A la danse, le cavalier offrait la main à une ou deux dames et faisait avec elles le tour de la salle en glissant en cadence.

Le quadrille se dansait en plein air, sur la route ou dans un pré, et en sautant.

Mais les plus belles fêtes de la chevalerie étaient les tournois, qui durent probablement leur origine aux exercices militaires des anciens Germains et Gaulois.

Henri I^{er} les transforma en y introduisant l'habitude d'y paraître à cheval, et ils furent, vers le xvi^e siècle, éclipsés par les carroussels. Il y eut, en Allemagne, quatre sociétés de tournois : Souabe, Franconie, Bavière et Palatinat du Rhin. Les princes en avaient la direction et la police. On luttait soit à cheval avec la lance et l'épée, soit à pied avec la hache d'armes, la massue ou la pique. Les plus brillants étaient les tournois à cheval ou à la lance.

Victor TISSOT.

Eh ! bien oui. — Des touristes sont assis devant un chalet des hautes Alpes.

— Vois, Marie dit une dame à une autre, la mignonne chaumière aux petites fenêtres et à la petite porte.

— Je me demande comment ils entrent leur piano.

VIEILLE CHANSON

1. Ah, que j'aime un homme sensé
Qui parle après avoir pensé.
Comme j'estime sa personne !
Mais un bavard qui déraisonne
Et qui jase ab hoc et ab hac
Je le méprise
Et je le prise
Moins qu'une prise de tabac.
2. J'ay le respect le plus profond
Pour un homme qui porte un nom,
S'il l'honneur par sa conduite,
Mais un noble sans nul mérite,
Descendrait-il d'un Armagnac
Je le méprise,
etc.
3. Ah ! que j'aime une belle enfant
Qui de l'amour ne se défend
Que pour n'être jamais légère.
Mais une femme qui cherche à plaire
Pour faire d'amour un mic mac
Je la méprise
Et la prise
Moins qu'une prise de tabac.

(Communiqué par A. BURMEISTER.)

ON ORATEU D'ESTRA

CAUQUËS dzo dévânt lo votê po lo tarife dâi piadze, dè la douana et dâi gardes-frontières, y a dza grand'teimps, l'étiônt on part dévânt la fordze que dévezâvânt dè cein ; lo Louis âo dragon étâi po lo tarife ; lo valet à la Gritta étâi contre, pace que fâ lo boutsi et preteindâi qu'on demandâvê pas prâo su lè bâo d'Etalie ; dâi z'autro que ne l'âi compregnânt gotta, desant que faillai votâ coumeint l'assesseu qu'êtâi por, enfin quiet ! n'étiônt pas tant d'acoo su cê commérço, quand lo gros Tromblon dese que y'arâi 'na confereinça su lo tarife âo veladzo pè dou monsus dè Lozena, on avocat et on outro, et que n'y arâi qu'à l'â allâ po lè z'ouïre et sè décidâ coumeint faillai votâ.

— Et bin mê, vu l'â allâ à ellia confereinça ! dese adon Pécoué, lo taupi, et vu mimameint demandâ la parole po dévezâ assebin dâo tarife ! vo vaidès bin !

— Kaise-tè, fou que t'è ! l'âi fâ adon ion, qu'est-te que te l'âi cognâi à cein ? atant què ma choqua !

— Noutra tchivra ein sâ petètrè mê què li ! fâ on outro.

— Vaidès-vo Pécoué à la tribuna, avoué sa tignassa rosetta et sa mourtache ein brosse dè rezzetta ! dese on troisièmo, va fèrè créva dè rire tot lo mondo, rein qu'èin lo véyeint !

— D'aboo, po fèrè on discou, dese adon lo valet âo syndico, faut on outro coo què tè, Pécoué, et su sâ que po cê tarife, t'è coumeint mê, te ne l'âi comprend gotta ! te porrà petètrè bin no derè oquie su lè derbons et coumeint on teind lè trappès, mâ po la douana et lo piadzo, l'ein sa atant què noutra modze !

— Dis-va, Pécoué ! l'âi fâ onco on outro, se te l'âi vas à ellia confereinça, tè foudrà prâo eimprontâ on habit à pans âo menestre !

— Vo z'âi ho vo fottèrè trè ti dè mê ! l'âi fâ Pécoué, vo solligno que vu l'âi allâ et que preigno la parola ; vollai-vo fremâ avoue mê po dozo botolhies dè boutsi que ne bèreint après ?

— Et bin, va que sai de ! front lè z'autro.

L'est bon. La nè dè la confereinça arrevâ et y'avâi on moué dè dzeins et mimameint dâi fennès, kâ cein s'êtâi redipetâ pè lo veladzo que Pécoué allâvê dévezâ dâo tarife et que vollâvê mimameint rabâtsi l'avocat et l'autro mina-mor.

Lo syndico, que fasâi lo malo dè trabllia, a bailli la parola à l'avocat et tandi on haora et demi dè teimps stuce l'âo z'ein a cratchi lo cor et lo long su cê tarife et l'â tant bin cein espli-quâ, que, quand l'eât zu bôtsi, l'ont battu on ban cantonal ein se n'honneu, ein redroblieint, enco !

Pu lo syndico baillâ la parola à Pécoué, que montè su la chèra : Tot lo mondo fâ « silence » et on arâi oïu câyi 'na motse.

— Chers concitoyens ! dese adon noutron taupi, j'avais demandé la parole pour discuter aussi du tarif en question, mais, comme l'orateur qui m'a précédé vous a précisément dit tout ce que je voulais vous dire, vous ne voudriez pas, n'est-ce pas, que je vous répète les mêmes arguments ; je laisserai donc la parole à l'orateur qui vient après moi !

Quand l'eût cein de, le redècheint dè la chèra, après avâi fifâ la copa, pu lo retornè sè chetâ à son banc.

Ma fai, lè z'autro, qu'étiônt venus po sè fottèrè dè Pécoué, aviont ho et bin perdu, kâ l'autro avâi demandâ la parola, coumeint l'avâi de, et l'âi ont étâ po l'âo doze botolhies dè boutsi que l'on fifâ la mima nè à la pinta dè coumena.

**

Le vermisseau. — Une maman à sa fillette :

— Oui, Margot, toutes mes robes de soie viennent d'un petit ver qui n'a pas plus d'apparence qu'un pauvre vermisseau.

— C'est papa, n'est-ce pas ?

Mon chez moi. — Journal illustré mensuel de la famille. — Administration : 9 Pré-du-Marché, Lausanne. Abonnements : Suisse : fr. 3,50.

Sommaire du n° de juin : I. Une rose sur un balcon, par L. Hautecour. — II. L'hirondelle, nouvelle, par René d'Arvel. — III. Une heure d'esthétique, par L. H. — IV. Le pot au feu : Les salades. — V. Menus. — VI. Recettes diverses. — VII. Ceux qui reviennent de la terre envahie, par Noëlle Roger. — VIII. Travaux féminins : Fond de plateau ; Entre-deux en broderie Richelieu. — IX. Le soin des vêtements. — X. A la campagne, par F. del Florido. — XI. Le poète et l'enfant, poésies, par Ch. Fuster. — XII. Hors-texte : Dernière caresse. — XIII. Le diplôme, nouvelle, par M. Nossek (suite).

LES MORSURES DES CHIENS ENRAGÉS

Au 18^{me} siècle, le Conseil de santé institué par LL. EE. de Berne faisait répandre dans tout le Pays de Vaud la recette ci-dessous, « recette éprouvée pour prévenir les suites de la morsure des chiens enragés »¹.

Prenez racine d'Eglantier qui aye dans les extrémités de ses branches des pomes en forme d'Eponge, pulvériser cette racine et faites en 9 prises chacune du poid d'un Ducat d'or, faites en prendre à la personne Malade aussitôt après l'accident et non plus tard de 3 fois 24 heures une prise dans du lait de vache à Jeun et sans prendre de nourriture que 2 heures après. Lavés d'abord après la playe ou Morsure avec du vin tiède et appliqués y une Emplâtre de Theriaque de Venise. Vous ferez prendre les 3 premières prises de 24 en 24 heures et vous attendrez au premier renouvellement de Lune pour les 3 autres prises et pour les 3 dernières de même, en vous abstenant pendant six semaines de tout ce qu'il y a de glutineux, comme têtes, pieds et Entrailles d'animaux, Poix fèves, Lentilles, racines quelconques, poivre sel Epices, viande noire, café et autres Liqueurs chaudes, et de la Copulation Charnelle.

Rabelais, lui, disait : « Courez toujours après le chien, jamais il ne vous mordra ; buvez toujours avant la soif, jamais elle ne vous adviendra. »

¹ Communiqué à la *Revue historique vaudoise* par M. le colonel J. Dumur.

Il rapporte.

Deux chasseurs discutaient sur l'aptitude plus ou moins grande qu'ont les chiens de chasse à rapporter. Chacun d'eux vantait les exploits de son chien.

Un Monsieur les entend. Il intervient dans le débat :

— Tout cela n'est rien, dit-il ; j'avais un chien si intelligent que je n'aurais pas hésité à lui dire de me rapporter un tison enflammé.

Un élat de rire accueille ces paroles.

— Seulement, reprend le narrateur, je n'avais jamais eu occasion de tenter l'épreuve. Or un jour qu'on me mit au défi de prouver la chose, j'essayai. Je pris un tison enflammé dans la cheminée, le lançai dans la cour et criai à mon chien : « Marquis, apporte ! »

— Eh bien ?...

— Eh ! bien, mon chien fut en deux bonds auprès du tison, le flaira, comprit que cela brûlait, se tourna, leva la jambe gauche... éteignit le feu, et, saisissant avec les dents, le charbon éteint, vint le déposer à mes pieds !...

Nion ne sâ. — Un jour de foire quelques paysans, sous l'influence du nouveau, se querelèrent. Ils en vinrent aux coups et l'un d'eux, assez violemment frappé, resta longtemps sans connaissance sur le pavé.

La police arriva bientôt et, quand le malheureux eut repris ses sens, lui demanda :

— Mais qui vous a arrangé de cette façon ?

Le patient, qui craignait sans doute d'être conduit au violon, répondit :

— Ne sè pas ; n'êtâi pas quie quand cein s'arrevâ.